

**Avis adopté**

Séance plénière du 12 février 2025

*De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social.*

**Déclaration du groupe Outre-mer**

Monsieur le président,

Chers collègues,

Encore récemment, on disait dans le langage courant que les mots blessent. Aujourd'hui, ils ne blessent plus seulement mais dans certaines situations, ils tuent.

Ce projet d'avis montre le basculement de notre société vers une intensification des violences verbales jusqu'aux discours de haine. Ne soyons pas dupes, il n'y a jamais eu de société sans violence. Cependant, nous assistons depuis plusieurs années à une irruption à grande échelle d'insultes, de dénigrement, de menaces, de calomnie et de diffamation. Ce phénomène n'épargne aucune catégorie, aucune classe d'âge et aucune sphère. Elle s'exerce sur la voie publique, dans les transports, dans les lieux d'enseignement, dans les enceintes sportives mais aussi dans nos institutions. Elle est d'autant plus visible que les vecteurs de banalisation de la violence verbale et les supports permettant de déverser les discours de haine se sont multipliés.

Les débats d'idées, l'argumentation, en somme l'agora a laissé place à des arènes où le clash, les stigmatisations, les mépris et la haine de l'autre s'inscrivent comme des modes d'expression et de communication.

Les effets sont divers mais peuvent être désastreux. Combien de personnes dans l'hexagone et dans les Outre-mer se sont données la mort après avoir subi des harcèlements. Combien sont en grandes souffrances psychologiques ?

Mais que nous enseigne cette banalisation de la violence, de ce désir d'humilié et des lynchages en ligne de notre société ?

Avons-nous sous-estimé les conséquences à long terme des traumatismes collectifs que notre société a subi ? Elles ne sauraient justifier l'intolérable mais une société qui a été touchée par les attentats, les effets de la crise sanitaire, les tensions internationales et la succession de crises économiques et sociales, est-elle en capacité de ne pas se fracturer ? Ces événements traumatisants ont surement provoqué l'installation d'une forme de peur de l'avenir, de déclassement et d'insatisfaction permanente de notre modèle. L'adhésion à un projet commun bascule petit à petit vers la division et le manichéen.

Néanmoins, parce que communiquer est le pouvoir d'une société, cette situation ne peut pas et ne doit pas nous conduire à une décohésion et une désagrégation sociale.

Le Groupe des Outre-mer partage sans réserve vos préconisations autour du triptyque : sensibiliser, éduquer et sanctionner. Cependant, nous voulons insister sur la prolifération des discours de haines dans les enceintes publiques et notamment sportives. Tant que les fédérations sportives, les clubs et les autorités ne feront pas une stricte application des dispositifs juridiques existants en arrêtant par exemple les matchs car trop souvent ces dirigeants font primer les intérêts économiques sur la dignité humaine, alors nous ne lutterons pas suffisamment contre le racisme et l'homophobie.

Mais en réalité, le véritable défi que nous avons tous à relever, est peut-être de considérer que nous avons chacun le pouvoir de lutter contre la banalisation des propos haineux.

Le Groupe des Outre-mer vous remercie pour cet excellent travail et tient aussi à remercier les CESER des Outre-mer dont celui de la Polynésie pour leur contribution à notre réflexion.

Nous voterons cet avis.